

## Rapport 2015 de la Commission spécifique ASE

Depuis notre dernière AG, la commission spécifique s'est réunie 3 fois.

Pour rappel, nous y siégeons dans l'attente que l'association professionnelle des ASE prenne ce poste qui lui est destiné.

Dans cette commission, qui a pour but la surveillance de l'apprentissage, collabore l'ORTRA, l'OFPC, l'école d'assistants socio-éducatifs, les employeurs des trois filières concernés (handicap, personnes âgées, enfance), l'ACIPEG et l'AGEDE.

Nous avons en charge la nomination des experts examens et VAE ainsi que des commissaires d'apprentissages. Nous abordons le suivi et la formation des experts, en collaboration avec les cheffes-expertes, afin qu'ils correspondent au profil souhaité et qu'ils bénéficient de bonnes conditions pour exercer.

Nous recevons régulièrement des nouvelles de l'école concernant le nombre d'élèves, de classes, les réussites et les échecs aux examens et les problématiques diverses qu'ils ont à gérer.

Les informations que j'ai recueillies et qui me semble intéressantes à vous transmettre sont :

- L'offre d'une matu-pro intra CFC qui va voir le jour à la rentrée prochaine
- Le nombre de candidats à la VAE est actuellement de 390. Cela signifie beaucoup d'attente !
- Augmentation du nombre d'apprentis en formation raccourcies sur 2 ans
- Le DIP souhaite former 250 ASE d'ici à 2017 en vue des nouveaux taux d'encadrement
- Les personnes ayant obtenu le CFC par VAE peuvent, aux mêmes conditions que les certifiés-école, devenir commissaires d'apprentissage et experts. Pour info, le taux de réussite de la VAE est de 98%.

Actuellement, il y a cinq dispositifs pour obtenir un CFC ASE :

- Apprentis en formation raccourcie (2 ans)
- Personne en emploi en formation raccourcie (2ans)
- VAE
- Inscription directe à l'examen
- Coursus école 3 ans

Pour rappel : en cas d'apprentissage, le candidat n'est pas soumis à un examen d'admission. Il lui suffit d'avoir un employeur qui signe son contrat. Par le passé, cela s'est avéré être un problème car les apprentis ne correspondaient pas toujours au profil recherché.

Rapport transmis par Karine Didier